Techniques culturales

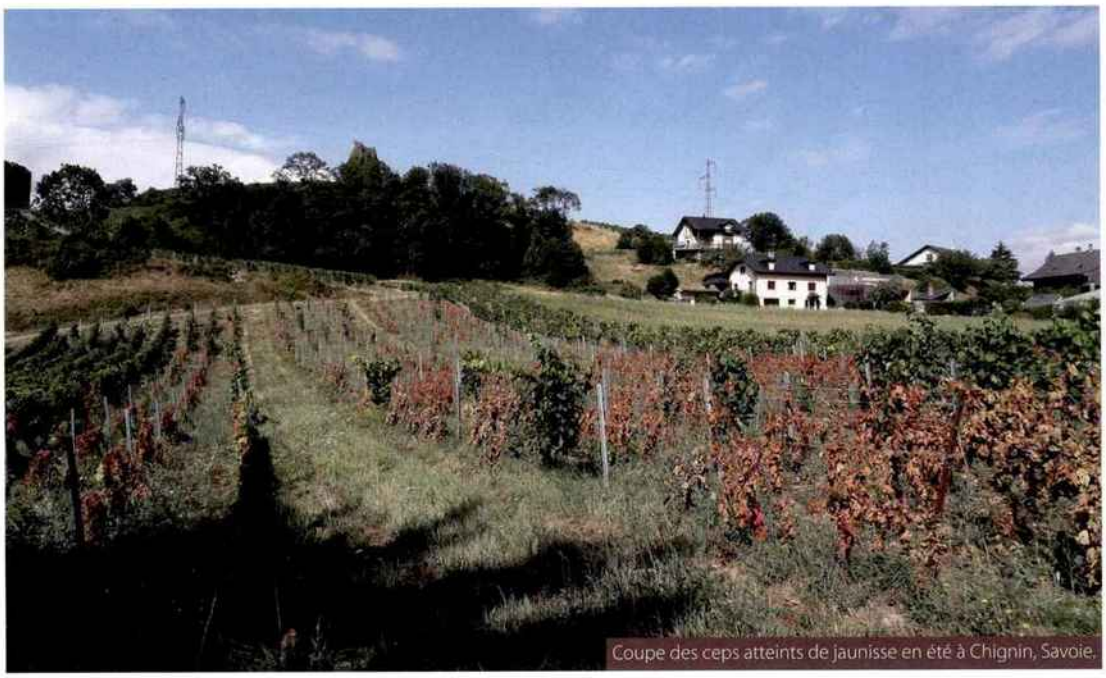
Coupe des ceps atteints de jaunisse en été à Chignin, Savoie.

Maîtriser la flavescence dorée

Des essais pour limiter son expansion

Au-delà du renforcement des mesures préventives contre la flavescence dorée, les essais pour diminuer, voire remplacer le pyrèthre naturel sont toujours en cours. Mais les alternatives restent rares. Une bonne nouvelle cependant : la réglementation évolue en faveur du traitement à l'eau chaude des plants.

La maladie est présente dans de nombreux vignobles et continue de gagner du terrain. « *Les dernières données montrent une détection de micro-foyers en Champagne,* signale Jacques Grosman, expert vigne à la Direction générale de l'agriculture et de l'alimentation (DGAL). *Cela se gère plutôt bien, car le problème est pris à un stade précoce. Mais une nouvelle expansion en Bourgogne ne va pas dans le sens de l'éradication de la maladie.* » En Languedoc-Roussillon, le sujet reste très préoccupant. « *Il y a des secteurs où tout va bien, mais pour d'autres, les arrachages sont fréquents,* précise Nicolas Constant, ingénieur viticole à Sudvinbio. *Le verdict est tombé pour un vigneron n'ayant pas suivi suffisamment ses vignes : quarante hectares sur soixante-dix sont arrachés.* »

Lutte collective

Garder un environnement sain est la base pour juguler l'épidémie. Et ce, en évitant d'introduire de nouveaux plants malades, et en nettoyant les aires de proximité de toute repousse sauvage de vigne (foyer potentiel de la maladie et de la cicadelle vectrice). Dans cette lutte, vignerons, pépiniéristes, riverains et collectivités doivent être unis. Ensuite, les vignerons doivent, via les traitements, maîtriser les populations de l'insecte vecteur dans leurs parcelles. « *On le sait d'expérience, les efficacités du traitement au Pyrévert sont variables. C'est la faiblesse des bio,* précise Nicolas Constant. *Avec Sudvinbio, nous proposons une méthode de vérification de l'efficacité du traitement par comptage des cicadelles.* »

Mesurer l'efficacité des traitements

La méthode consiste à compter les larves présentes sur le feuillage

Tous droits réservés à l'éditeur

avant le traitement, juste après, puis entre 6 et 48 heures maximum après l'application. Le protocole détaille l'identification des ceps de surveillance, et les étages foliaires à observer. La méthode a déjà fait ses preuves. Dans le Périgord, des traitements sont économisés grâce à des suivis de parcelles par Agrobio Périgord et le GDON du Libournais. « *Nous avons de plus en plus de demandes et cela fonctionne,* souligne Éric Maille, conseiller viticole à Agrobio Périgord. *Désormais, il nous reste trois communes à deux traitements (+ 1) et le reste du vignoble est à un traitement (+ 1)* ». Le + 1 est un traitement à appliquer si, après comptage, on trouve encore plus de trois cicadelles pour cent feuilles. « *Notre but est que ce traitement supplémentaire ne soit pas appliqué. Preuve que le ou les précédents auront été efficaces.* » Et cela se vérifie dans 80 % des cas : 807 litres de Pyrévert sont économisés sur la campagne 2020 dans le Périgord.

Améliorer la maîtrise des populations

Un épamprage rigoureux favorise la disparition des larves juvéniles. Ces dernières sont présentes sur cette partie de la vigne au printemps. Et le réglage optimal du pulvérisateur est une clé pour l'efficacité des traitements : en réussissant à pulvériser sous les feuilles, on atteint le lieu de vie des cicadelles. Cela est renforcé par un mouillage assez important. Divers organismes travaillent également sur des mouillants associés pour gagner des points d'efficacité. De nombreux conseillers préconisent de séparer l'insecticide des autres traitements. Cependant, la note de Bio Nouvelle Aquitaine précise qu'aucune baisse d'efficacité n'est détectée avec cuivre et soufre utilisés en bio. Par respect des auxiliaires et en particulier des abeilles, il est préconisé de traiter le soir. « *Cela favorise de plus une bonne hygrométrie après le traitement,* souligne Nicolas Constant. *Et nous commençons à repérer de meilleurs résultats dans ces conditions.* » Sudvinbio poursuit les essais afin d'affiner ces observations. Par ailleurs, dans certains vignobles comme

Symptômes de flavescence dorée sur cépages blanc et noir.

Lieux de décisions : renforcer la présence des vignerons

Un arrêté ministériel sur la flavescence dorée est publié le 27 avril, avec de nombreux changements importants pour les bio (Lire page 14). **La réglementation évolue notamment en faveur du traitement à l'eau chaude des plants.** « *Les discussions liées à l'arrêté font ressortir une différence d'approche entre vignerons et pépiniéristes sur le traitement à l'eau chaude* », souligne l'expert viticole. De ce point de vue, Hélène Thibon, représentante des vignerons dans ces commissions, tire la sonnette d'alarme. « *Les pépiniéristes sont très bien représentés et organisés. Il est aberrant de voir que notre profession, la plus impactée, soit si peu présente. J'espère un sursaut de mes collègues pour aller défendre ces enjeux. Il est primordial que les plants que nous introduisons soient sains. Le traitement à l'eau chaude en est le seul garant.* »

Tous droits réservés à l'éditeur

Hélène Thibon témoigne : « *Anticiper et être solidaire* »

« *La contamination par la flavescence dorée est relativement récente en sud Ardèche*, témoigne Hélène Thibon, vigneronne au Mas de Libian, à St Marcel-d'Ardèche. *Nous avons essayé de mobiliser l'ensemble du vignoble très tôt, pour mettre en place une surveillance active et tenter d'avoir du poids au sein du plan de lutte obligatoire.* » En effet, il y a cinq ans, lorsque les premières contaminations sont détectées, Hélène Thibon organise des réunions jusqu'à Valvignères, zone non contaminée alors, avec Agribio Ardèche et la chambre d'agriculture de l'Ardèche. « *Nous avons invité les vignerons de ce secteur à chercher, avec nous, vite et partout. Nous espérions réussir à enrayer rapidement de tout petits foyers*, poursuit la vigneronne. *Mais c'est dur de mobiliser les personnes quand elles ne sont pas personnellement impactées…* »

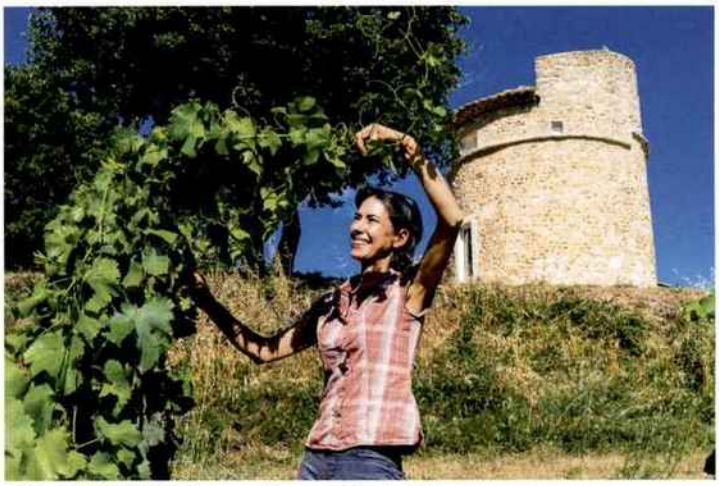
Hélène Thibon surveille ses vignes au Mas de Libian.

Plants traités à l'eau chaude

Depuis 2020, les vignerons impliqués dans le PLO ont réussi à faire inscrire dans l'arrêté préfectoral le devoir de planter des plants traités à l'eau chaude. Ils ont constitué un collectif de prospection, animé par la technicienne de la cave coopérative le Cellier des Gorges de l'Ardèche. « *Sur environ 1 000 hectares, nous avons prospecté 100 % des vignes, de manière plus exhaustive qu'auparavant. Le nombre de ceps flavescents a fatalement augmenté. Qui cherche, trouve...* », explique Hélène Thibon. En 2020, des plants flavescents ont été retrouvés sur vignes-mères à Alba-la-Romaine. « *Maintenant, tout le monde est solidaire, prêt à une prospection plus exhaustive. Et partisan pour replanter avec des plants traités à l'eau chaude.* », poursuit la vigneronne. Dans le secteur, les vignerons bio sont à trois traitements obligatoires et du fait de faibles populations de départ en 2020, la chambre d'agriculture a pu négocier d'en ôter un sur les trois pour les conventionnels.

Gérer l'environnement

Au Mas de Libian, des stagiaires ont dénombré des populations de *Scaphoideus titanus* et d'autres insectes et d'araignées pour évaluer l'impact de la biodiversité fonctionnelle. Il y a bien des prédateurs naturels à cette cicadelle mais en cas de lutte obligatoire, ce n'est pas suffisant. « *Dans ces comptages, nous avons constaté que les populations étaient bien différentes d'un cépage à l'autre et surtout que nous avions des populations très importantes sur les complants dans nos vignes, ce que je ne m'expliquais pas* », note Hélène Thibon. Les jeunes plants étaient protégés par deux piquets en bois de part et d'autre des ceps pour le passage de la décavaillonneuse. Or, pour Éric Maille, le bois des piquets est un excellent hôtel d'hivernage pour les œufs des cicadelles. « *Du coup, nous avons tout changé en piquets en fer de gros diamètre.* » Dans le même esprit, un bon épamprage est effectué avant la lutte insecticide proprement dite. D'autre part, la vigneronne est assez remontée sur le « deux poids, deux mesures », qui perdure. « *Tous les bords du Rhône recèlent de vignes sauvages. Or la compagnie nationale du Rhône, société productrice d'énergie sur le fleuve, n'est pas inquiétée, au contraire des vignerons qui pâtissent, eux, le plus de la maladie.* »

Des alternatives ?

« *Pour nous aider, nous multiplions les nichoirs à insectivores – mésanges, chauves-souris – et surtout nous nous mobilisons sur la généralisation du traitement à l'eau chaude*, précise Hélène Thibon. *Nous serions très intéressés par des traitements alternatifs mais dans l'état actuel de la pression maladie sur notre secteur et de l'état des connaissances, nous ne pouvons pas nous le permettre.* »

À suivre…

À partir de mi-septembre 2021, suivez le quotidien d'Hélène Thibon chaque quinzaine, dans la newsletter de Vitisbio.

Abonnez-vous sur www.vitisbio.fr

Tous droits réservés à l'éditeur

la Savoie, la prospection se fait assez précocement pour pouvoir couper les ceps atteints et limiter la propagation par les cicadelles adultes en fin d'été. L'IFV et ses partenaires essaient de mieux comprendre la cinétique des populations. « *Dans le projet Risca, nous évaluons les distances parcourues par le vecteur et les conditions environnementales favorisant son développement ou ses mouvements*, précise Audrey Petit, ingénieur IFV. *Le projet prend fin en 2022, il est encore trop tôt pour en tirer des conclusions.* »

Larves de cicadelles *Scaphoideus titanus*, vectrice du phytoplasme de la flavescence dorée.

Et les alternatives ?

Depuis 2015, Agrobio Périgord travaille le sujet mais les résultats et conclusions ne sont pas évidents. « *Trouver le site d'essais, hors périmètre de lutte obligatoire et avec des populations significatives, n'est pas chose aisée*, introduit Éric Maille. *Et les populations peuvent naturellement chuter d'une année à l'autre et dans ce cas, le site n'est plus propice à l'expérimentation.* » Les essais se font à la fois en micro-placettes et en grande parcelle avec application au pulvérisateur vigneron. « *Notre référence technique est la double application de Pyrévert*, précise l'expérimentateur. *Nous avons testé des produits supposés insecticides sur des positionnements similaires et des produits insectifuges, plus en amont. Mais dans ce cas, plus qu'une alternative au Pyrévert, il s'agirait d'un complément, pouvant peut-être éviter le second traitement.* » Le produit prometteur en 2020 est le BNA Pro, un hydroxyde de calcium déjà utilisé en arboriculture contre *Nectria galligena*. Cependant, ce traitement reste plus onéreux que la stratégie Pyrévert, elle-même déjà élevée. L'argile kaolinite calcinée ayant déjà présenté des résultats intéressants, l'équipe d'Agrobio Périgord va se pencher sur des stratégies alliant les deux produits. Et ce, pour baisser le coût et tenter une alternative au pyrèthre naturel. Une autre modalité associant BNA Pro et une application de Pyrévert sera testée pour tenter de limiter l'impact environnemental.

Lutte ovicide

Des huiles de paraffine sont aussi à l'essai : en huile d'été, en 2020, à Agrobio Périgord et en huile d'hiver, pour une lutte ovicide sur divers millésimes par l'ADABio en Savoie et Sudvinbio. « *Le problème avec les stratégies ovicides est que l'on frappe à l'aveugle*, souligne Nicolas Constant. *On ne connaît les populations qu'après application des produits et parfois celles-ci sont très faibles rendant l'essai inutilisable.* » « *Même si l'on trouve quelque chose qui fonctionne, il faut ensuite arriver à le faire valider et reconnaître au niveau légal comme un outil de lutte contre la maladie* », souligne Éric Maille. « *Avec du biocontrôle à efficacité partielle, il sera difficile de l'introduire dans des plans de lutte contre des organismes de quarantaine* », confirme Nicolas Constant.

Arnaud Furet

Tous droits réservés à l'éditeur